



## LES GENDARMERIES DE RIBEAUVILLÉ

La nouvelle gendarmerie de Ribeauvillé est la cinquième localisation de la maréchaussée implantée dans la Cité des Ménétriers depuis 1842.

### HISTOIRE ANCIENNE DE LA MARÉCHAUSSÉE

La gendarmerie est l'une des plus anciennes institutions françaises. Créée au 14<sup>e</sup> siècle, le corps militaire de la maréchaussée est chargé de la sécurité dans les zones rurales et périurbaines. À l'origine, elle a pour mission de réprimer les méfaits commis par les déserteurs de l'armée, les vagabonds et les brigands de grands chemins. Les «gens d'armes» assermentés accompagnent notamment les voyageurs ou les commerçants qui se rendent aux foires.

Dans les seigneuries, comme celle des Ribeaupierre, il existe un corps de sergents de police seigneuriale affecté au maintien de l'ordre. Il est surtout chargé de lutter contre l'ivrognerie, les larcins, les jeux de hasard et le blasphème.

Au niveau national, la maréchaussée devient la gendarmerie en 1791. Elle est chargée de nouvelles missions administratives et judiciaires : surveillance générale des territoires ruraux, constatations de délits, arrestations de délinquants, enquêtes et établissement de procès-verbaux. À cette époque les gendarmes sont plutôt implantés dans les grandes villes, comme Colmar ou Sélestat.

### UNE GENDARMERIE ANNEXÉE À LA MAIRIE

En 1838, la Monarchie de Juillet institue une gendarmerie dans chaque chef-lieu de canton. En 1841, le Maire Jean ORTLIEB décide de dissoudre la compagnie de garde nationale locale dont les signes de décadence ne cessent de se manifester. Les archives mentionnent que le zèle et l'enthousiasme de la garde diminuent tous les jours et que l'entretien de cette milice devient une charge pour la Ville. Le Préfet somme alors la municipalité de Ribeauvillé de créer une gendarmerie.

En 1842, elle décide de construire une caserne dans le prolongement de la Mairie sur l'emplacement d'un hangar. Le coût des travaux s'élève à 63 000 francs de l'époque. Au premier étage on installe une salle d'audience du tribunal

Au niveau des communes, la Révolution a institué le corps de la milice bourgeoise qui est censée garantir la sécurité et la tranquillité publique ». Tout bourgeois de la cité est ainsi présumé participer au bon ordre public. Mais à Ribeauvillé la mésentente entre les bourgeois catholiques et protestants entrave notablement l'efficacité du dispositif. La municipalité a donc souvent recours aux gendarmes de Colmar ou de Sélestat pour rétablir l'ordre.



La gendarmerie impériale à Ribeauvillé en 1910

suffisamment grande pour y accueillir des procès (actuelle salle Beethoven), le cabinet du juge et une cellule de prison. L'étage supérieur sert de logements pour les gendarmes.



# dossier Patrimoine



La brigade de gendarmerie n'utilise les lieux que jusqu'en 1858. Les militaires s'estimant trop à l'étroit dans leurs murs réclament l'usufruit de l'ensemble du bâtiment. L'administration municipale refuse et un compromis est trouvé avec le déménagement de la brigade dans l'ancien Schutzenhaus (site de l'actuelle cave coopérative).

## LE SCHUTZENHAUS

L'ancienne Stube des miliciens est transformée en une brasserie gérée par la famille BOTT, appelée Schutzengarten à l'angle formé par la route d'Ostheim et de Guémar. Après leurs exercices de tirs, les membres de la garde nationale viennent s'y abreuver. On cite même dans des archives datant de 1840, que les prises d'armes au Schutzenrain sont devenues prétexte à des rencontres conviviales abusant de moyens de régalades ! C'est là une des raisons pour lesquelles la garde nationale a été dissoute en 1841 et remplacée par un escadron de gendarmes.

## LA COUR WALDNER DE FREUNDSTEIN

Dès 1516, la famille noble des WALDNER DE FREUNDSTEIN est inféodée aux Ribeaupierre. Leurs membres sont alors tenus d'assurer la sécurité civile et militaire de la partie sud-ouest des remparts de la ville.

Au cours du 19<sup>e</sup> siècle leur propriété passe aux mains de la famille Jacques BEYSSER de 1829 à 1871, puis du Maire Charles HOMMEL.

De 1924 à 1934, la propriété devient le siège de la gendarmerie locale. Mais la cohabitation entre la gendarmerie et une exploitation viticole pose problème. En 1950, la demeure seigneuriale est acquise par la famille Jean SIPP.

La justice fait également l'objet de discussions entre la Ville et l'administration judiciaire.

Celle-ci se plaint de l'exiguïté de la salle d'audience. La question n'est définitivement réglée qu'en 1893 avec la construction du tribunal d'Instance, rue Klée.

En 1857 cet établissement passe aux mains de Paul ORTLIEB, époux de Louise BOTT. Le couple ne va pas exploiter la brasserie, elle sera louée à la gendarmerie en 1858.

En 1860 la nouvelle gendarmerie est agrandie et comporte 1 porte cochère et 34 ouvertures.

Ce n'est que vers 1970 que l'immeuble sera rasé pour y construire la Cave Coopérative de Ribeauvillé.



Gendarme à cheval dans la cour des WALDNER DE FREUNDSTEIN en 1930

## UNE NOUVELLE GENDARMERIE RUE DU 3 DÉCEMBRE

En novembre 1924 le Préfet écrit au Maire que le département du Haut-Rhin est désireux de construire un nouveau casernement, spécialement affecté à la gendarmerie. Il demande que la Ville veuille bien y contribuer en donnant un terrain de 25 ares environ, comme cela s'est fait dans de nombreuses communes : « Dès qu'un terrain serait assuré,

je demanderais au Conseil Général de bien vouloir accorder les crédits nécessaires à la nouvelle construction».

Le Maire cherche aussitôt un terrain proche de la ville, pouvant convenir à cette construction.

Un viticulteur propose un terrain de 33 ares situé route de Hunawihr, non loin de la Sous-Préfecture, en face de la



maison LÉVY mais il demande 4 francs du m<sup>2</sup>. Les conseillers rechignent à déboursier une telle somme et argumentent que la configuration du terrain ne semble pas appropriée à une telle construction. Ils votent finalement une subvention de 10 000 francs et chargent la Sous-Préfecture d'acheter le terrain. L'affaire traîne en longueur jusqu'au moment où l'administration préfectorale a vent d'un projet d'une nouvelle route longeant le Strengbach.

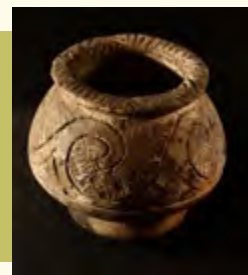
Le Secrétaire Général de la Préfecture saisit aussitôt la Mairie pour signifier son intérêt par cette nouvelle localisation pour construire la gendarmerie. Dès la concrétisation du projet, les gendarmes locaux souhaitent profiter de l'opportunité de cette nouvelle voie pour solliciter le Préfet en faveur de la construction d'une gendarmerie autonome pour ne plus devoir partager leurs locaux avec des particuliers. Appuyée par le Maire et le Conseiller Général, la requête est entendue et le projet retenu.

Le 9 janvier 1935, le Préfet écrit au Maire qu'il est en pour-parlers avec M. Paul BOTT pour acheter un terrain sur la nouvelle route de déviation de la Ville. Il demande au Maire si la subvention votée en 1925 est toujours d'actualité. La commune favorise aussitôt l'achat du terrain pour la somme de 10 000 francs. La gendarmerie sera le premier bâtiment construit sur cette voie de contournement de la ville.

Les travaux sont menés dans un temps réduit : la préfecture dispose de plans « clés en main » et embauche des chômeurs payés en partie par l'Etat pour accélérer les travaux.

Une urne funéraire datant de l'âge de la Tène (450 avant J-C) a été découverte pendant les travaux de terrassement.

Celle-ci est visible dans une vitrine de la salle du Trésor à la Mairie.



Les gendarmes en 1939 (ci-dessus) - Vue de la gendarmerie en 1942 (ci-dessous)



## LA GENDARMERIE MENACÉE DE FERMETURE

Dans les années 1980, la gendarmerie commence à présenter des signes de vieillissement. La structure n'est plus aux normes et devient exiguë pour héberger la quinzaine de gendarmes de la compagnie. En 1982, l'Etat décide de construire une annexe comprenant des logements de fonction et des garages.

En 2015, Jean-Louis CHRIST, Député-maire de Ribeauvillé, est alerté quant à une possible suppression de la gendarmerie de la cité, car les locaux administratifs sont exigus et inadaptés aux missions dévolues à cette escouade.

Après la perte de la Sous-Préfecture, de l'accueil de la Sécurité Sociale et du statut de chef-lieu de canton, le Député-Maire décide de réagir et s'engage à maintenir une gendarmerie de proximité à Ribeauvillé.

Le Conseil municipal décide alors de céder un terrain de 50 ares à la sortie Est de la commune pour y construire une nouvelle gendarmerie adaptée aux besoins modernes d'une brigade d'une quinzaine de gendarmes.

**Bernard SCHWACH** - Président du Cercle de Recherche Historique de Ribeauvillé et environs